

AIG Canada – environnement : Cartographie des appétits relatifs à l'assurance TCP2



Ce guide englobe nos appétits pour le risque relatifs à l'assurance responsabilité civile professionnelle et environnementale pour les entrepreneurs spécialisés (TCP2) au Canada. Veuillez communiquer avec votre souscripteur local ou votre partenaire de distribution pour toute question.

	Secteur d'activité	TCP2
Classes ciblées	Entrepreneurs spécialisés	
	Analyses de la qualité de l'air	●
	Services d'énergie de substitution	●
	Tests analytiques en laboratoire	●
	Test et réduction de l'amiante/du plomb	●
	Installation et test AST/UST	●
	Menuiserie/Encadreurs	●
	Ingénierie des communications	●
	Installations électriques	●
	Fouille/Classement	●
	Installation et entretien de CVC	●
	Décoration intérieure/Aménagement de l'espace	●
	Aménagement paysager	●
	Entretien des pelouses et des arbres	●
	Maçonnerie	●
	Marchés mécaniques et installation	●
	Plomberie	●
	Vérifications/évaluations immobilières	●
	Toiture	●
L'arpenage	●	

	Secteur d'activité	TCP2
Classes conditionnelles	Test et réduction de l'amiante/du plomb	●
	Installation et test AST/UST	●
	Évaluations et tests de moisissures	●
	Hygiène industrielle/Santé et sécurité	●
Catégories d'entreprises non ciblées	Exposition professionnelle/honoraires supérieurs à 5 millions de dollars	●
	Exposition professionnelle/honoraires supérieurs à 15 % du total des revenus	●
	Génie architectural	●
	Gestion de la construction à risque	●
	Génie Civil/Ingénierie des Structures	●
	Services consultatifs généraux	●
	Ingénierie géotechnique	●
	Enquêtes hydrogéologiques	●
	Génie industriel – Eaux usées et égouts	●
	Gestion de Projet	●
	Supervision de la remédiation	●
	Conception/programmation de logiciels	●
	Courtage de déchets	●
	Conseil en zones humides	●

● Appétits importants

● Appétits limités

● Aucun appétit

Ces classes sont généralement inacceptables pour la couverture de la responsabilité professionnelle dans le cadre du TCP2.

Ces classes peuvent être soumises à des restrictions de déclinaison ou de couverture.

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig. Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.

© 2021 American International Group, Inc. Tous droits réservés.

TCPHM-F 10/21